

## SOLIDARITÉS, MAISONS DES SOLIDARITÉS / POINTS AUTONOMIE MDS : UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR FACILITER LA PRISE DE RENDEZ-VOUS



Toutes les Maisons départementales des solidarités sont désormais concernées par le dispositif de prise de rendez-vous en ligne sur la plateforme RDV-solidarités.fr.



Créé le: 4/09/2020

- Mis à jour le : 26/01/2021

### **RDV-solidarités.fr, une solution numérique**

Avant de se rendre dans l'une des [14 Maisons de Solidarités Départementales \(MDS\)](https://www.seine-et-marne.fr/fr/accueil-des-publics) (<https://www.seine-et-marne.fr/fr/accueil-des-publics>) de Seine-et-Marne, il convient de prendre rendez-vous. Deux possibilités au choix : par téléphone ou via la plateforme RDV-solidarités.fr. L'avantage avec cette plateforme numérique, c'est de pouvoir prendre rendez-vous en ligne à tout moment chez soi puisqu'elle est ouverte 24h/24. Aujourd'hui, toutes les MDS sont concernées par le rendez-vous en ligne.

### **Comment prendre rendez-vous en ligne ?**

Connectez-vous à la plateforme [RDV-solidarités.fr](https://www.rdv-solidarites.fr/) (<https://www.rdv-solidarites.fr/>), puis :

1. Saisissez votre adresse ;
2. Indiquez le service départemental que vous souhaitez contacter, ainsi que le motif de votre rendez-vous ;
3. La plateforme vous propose ensuite une ou plusieurs MDS près de chez vous et informe sur les prochaines disponibilités de rendez-vous. Choisissez le jour et l'horaire qui vous conviennent et réservez ;
4. Vous recevrez un mail ou un sms pour vous rappeler votre rendez-vous.

Et si vous souhaitez modifier ou annuler votre rendez-vous, rien de plus simple, la plateforme est prévue pour ça.

[Le site de la plateforme RDV-solidarités.fr \(https://www.rdv-solidarites.fr/\)](https://www.rdv-solidarites.fr/)